

La psychiatrie grecque en grand danger : un exemple des méfaits des politiques gouvernementales grecques qui servent les capitalistes

Depuis le 31 décembre 2015, date fixée par un des mémorandums acceptés par les gouvernements grecs successifs, les hôpitaux psychiatriques de ce pays sont en sursis et la situation empire de jour en jour.

- Les salarié-es et patient-es sont prévenus de la fermeture des départements de soins seulement après coup.
- Aucun poste de travail supplémentaire n'est annoncé dans le soin psychique, malgré les déclarations tonitruantes du gouvernement Syriza.
- On compte 1 à 2 personnel soignant par poste horaire pour des services accueillant 35 à 40 patient-es.
- La proposition de règlement intérieur de l'Hôpital Psychiatrique (HP) Dafni, à Athènes, qui inclut le projet médical, déposé depuis avril 2016, reste gelée par le ministère (Syriza) de la Santé.
- Des heures supplémentaires sont impayées depuis 2014 ; de même pour des gardes de médecins depuis 2012.
- Près de 50% des hospitalisations sont sous contrainte ;
- Près de 85% des hospitalisations se font dans les deux HP d'Athènes, 50% à Dafni.
- Les patient-es psychiatriques admis dans les hôpitaux généraux sont installés dans des lits de camp dans les couloirs.

La réponse actuelle de l'État grec à la situation est la criminalisation des soignants et soignantes : 14 salarié-es de Dafni comparaissent pour homicide aggravé ; une condamnation a déjà été infligée à un infirmier de l'Hôpital général Evagélismos.

Plusieurs dizaines de millions d'euros sont octroyés à des Organisations Non Gouvernementales, en dépit de malversations révélées. Ces ONG sous-traitent les missions du service public dans une perspective de privatisation, stimulée depuis des années par le versement des fonds sociaux européens.

Les caisses d'assurance financent abondamment les cliniques psychiatriques privées, des asiles où l'enfermement et la contention sont des pratiques courantes, avec des quotas soignants/ patients encore plus faibles que dans le public.

La Grèce a été condamnée deux fois par la Cour Européenne des Droits de l'Homme, pour non respect de sa propre législation en matière d'hospitalisation sous contrainte.

La nouvelle loi-cadre du soin psychique, décidée par l'actuel gouvernement, n'améliore rien mais au contraire détériore encore les choses : la compétence est transférée vers les régions qui sont largement endettées. Les Conseils de Santé mentale sont majoritairement composés de fonctionnaires. Des méga-secteurs pour deux millions d'habitants et d'habitantes sont créés.

Le syndicalisme est l'outil dont se dote les travailleurs et les travailleuses pour défendre leurs revendications, en toute indépendance des partis politiques et des gouvernements. Cette autonomie permet aussi d'œuvrer à la nécessaire rupture avec le système en place, basé sur l'exploitation de tous et toutes par une infime minorité de profiteurs et profiteuses. L'Union syndicale Solidaires avec le Réseau Syndical International de Solidarité et de Luites, la fédération Sud Santé Sociaux avec le Réseau européen contre la commercialisation de la santé, **dénoncent la politique du gouvernement grec** qui :

- achève de détruire le secteur psychiatrique** alors qu'il faut, au contraire, y donner les moyens de se développer,
- criminalise le personnel** qui n'est pas responsable de la situation et est confronté à des conditions de travail très pénibles,
- dans ce secteur comme ailleurs, brade les biens communs du peuple.**

Nous faisons connaître cette situation dans nos divers pays et appelons à la solidarité internationale. Nous soutenons les luttes menées par le personnel de ce secteur et les populations locales.